

DÉCLARATION DE QUALIFICATIONS

KARIM KHAN QC

Déclaration soumise conformément à l'article 42 (3) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et aux paragraphes 28 à 30 de la résolution de l'Assemblée des États parties sur les modalités de présentation des candidatures et d'élection des juges, de procureur et de procureurs adjoints de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/3/Res.6, telle que modifiée).

Le gouvernement britannique a l'honneur de proposer la candidature de M. Karim Khan QC, conformément à l'article 42 du Statut de Rome. M. Khan est un avocat hautement qualifié et expérimenté qui a fait la preuve de ses compétences en travaillant dans des environnements complexes au sein d'une organisation internationale, et qui justifie de l'expérience nécessaire en tant que représentant de la défense, de l'accusation et des victimes, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

M. Khan jouit d'une haute considération morale et possède une vision claire et convaincante pour le Bureau du Procureur, aux côtés des compétences et de l'expérience nécessaires pour la mettre en œuvre. M. Khan est de langue maternelle anglaise. Le Royaume-Uni croit fermement que M. Karim Khan possède le bon mélange de compétences en matière de droit pénal, de gestion et de politique pour diriger avec succès le Bureau du Procureur et négocier les défis des neuf prochaines années.